



Face à la violence des organisations de travail, face à la brutalité managériale..

Kit de survie en Milieu Hostile

Les signes d'alerte



Je sens que quelque chose ne va pas, ou plutôt ne va plus...
... Ça fait plusieurs jours, semaines, voire mois, que ce que je vis au boulot ne me paraît pas normal...
Et ce qui n'est pas normal, c'est que j'arrive au boulot, avec :

- La boule au ventre, avec de la peur, tendu, un sentiment de devoir constamment justifier mes pratiques et d'être toujours remis en question... quoi que je fasse !
- Je m'aperçois que ma/mon chef-fe cherche à me mettre en difficulté et en défaut, et d'être toujours remis-e en question.
- Le simple fait de me retrouver seul-e face à lui ou elle, génère chez moi inquiétude/angoisse...
- Je ne peux plus exercer mes missions sereinement...
- Quoi que je fasse, quoi que je propose, tout est automatiquement dénigré, moqué, sans aucun fondement ni argument...
- Je fais l'objet d'un traitement particulier... mon/ma cheffe m'isole de l'équipe.
- Cette situation, cette injustice, me met en colère, me fait pleurer, rager, et génère des conséquences jusque dans ma vie personnelle et familiale...
- Je ressens une profonde tristesse et il m'arrive d'avoir des idées noires...

J'ai cherché à comprendre, j'ai parfois culpabilisé, mais après en avoir échangé et profité d'un regard extérieur ou simplement en ouvrant les yeux... cela paraît évident...
**Je suis victime de brutalité managériale
JE ME PROTEGE ET JE M'APPUIE
SUR LE COLLECTIF !!!**

☹ *Le climat est tendu, je suis en difficulté et déstabilisé-e par des postures et propos oppressants de la part de mon/ma supérieur-e hiérarchique...*

↳ Réflexe : **IL FAUT TOUT CONSIGNER !**

J'ouvre un cahier de bord, un petit journal, dans lequel je consigne et date les éléments, les faits, les propos qui me sont adressés ou dont je suis témoin.
Je conserve tous les e-mails et échanges écrits avec ma hiérarchie, y compris les post-it.

C'est essentiel, et même si ça demande de la rigueur, ce sera déterminant quand il faudra dénoncer la situation.
La traçabilité fait partie de la démonstration, de la preuve !

☹ *Mon/ma chef-fe me contraint à effectuer une tâche qui va à l'encontre du sens, des valeurs et missions du service public ... me donne un ordre ou affirme une position sans les motiver...
«Parce que c'est comme ça (...)
Parce que c'est moi qui décide !»*

↳ Réflexe : **C'EST DE L'ABUS D'AUTORITÉ !**

D'abord, je ne refuse pas d'emblée l'ordre MAIS j'exige une confirmation de son injonction par écrit, et je lui demande de me fournir ses sources (décrets, textes de lois, jurisprudences, notes de service..) qui l'autorise à venir me donner cet ordre qui engage ma responsabilité.

A défaut de réponse écrite, formelle et étayée, cette injonction n'a pas lieu d'être, et je n'en tiens pas compte.



☹️ *Je suis convoqué-e au pied levé... mon/ma chef-fe me demande de venir dans son bureau...*

↳ Réflexe : **JE NE COURS PAS DANS SON BUREAU SANS AVOIR PRIS QUELQUES PRÉCAUTIONS !**

Je demande un écrit, dans lequel figurera : l'objet et la nature de l'entretien, la date, l'heure et le lieu de celui-ci, ainsi que l'identité des personnes qui seront présentes.

Je dispose d'un délai pour pouvoir le préparer et pour me faire accompagner par une personne de mon choix (collègue ou représentant-e SUD).

Ma hiérarchie ne peut pas le refuser, et à contrario, je peux refuser de me rendre à un entretien qui ne remplit pas ces conditions. Si mon/ma représentant-e SUD n'est pas disponible à la date proposée, il/elle demandera le report du rendez-vous.

☹️ *Durant un entretien, mon/ma chef-fe aborde des questions qui sortent clairement du cadre et de l'objet annoncé. Il/elle essaye de me mettre à mal ou en difficulté par des propos ou attaques qui remettent en cause ma posture professionnelle ou qui visent mon intégrité personnelle. Le ton est accusateur, menaçant... Je suis malmené-e !*

↳ Réflexe : **JE NE VAIS PAS AU BOULOT POUR ME FAIRE AGRESSER !**

Je mets fin à l'entretien. J'en ai le droit ! Et je fais immédiatement un courriel à ma hiérarchie pour confirmer les motifs en mettant mon/ma représentant-e SUD en copie.

Il est important de laisser une trace de ce qui vient de se passer.

À l'issue de l'entretien, je réalise un compte-rendu. Je peux demander à mon/ma représentant-e SUD de m'aider à le rédiger.

gestes préventifs et premiers réflexes

☹️ *L'entretien pro... C'est rarement une partie de plaisir, souvent un risque... surtout lorsque les relations avec mon/ma chef-fe sont tendues, dégradées.*

L'entretien annuel d'évaluation : (décret n°2014-1526) est un outil issu des techniques de management qui introduit des critères de performance, des relations concurrentielles entre collègues, des objectifs, pour récompenser les « méritants »
Tout le monde est concerné, titulaires et contractuel-les...

↳ Réflexe : **JE VEILLE AU RESPECT DE MES DROITS**

Comment ça se passe ? Je suis convoqué-e par mon/ma supérieur-e hiérarchique direct-e au moins 8 jours avant la date proposée, par écrit. Cette convocation doit être accompagnée de ma fiche de poste. Si ce n'est pas le cas, je peux refuser l'entretien par écrit (e-mail avec accusé réception).

Le jour J : L'entretien doit être conduit par le/la supérieur-e hiérarchique direct-e, le N+1. Il se déroule en tête à tête. Dans toute autre situation je dois refuser l'entretien, quitter le bureau et le signifier ensuite par écrit.

Attention : La dématérialisation et la simple transmission d'un compte-rendu pour validation ne peut pas permettre de s'exonérer de l'entretien. Il est obligatoire.

Attention au piège de l'auto-évaluation : en aucun cas, je ne donne le bâton pour me faire battre !!

Position latérale de sécurité

La situation empire, mon état de santé est impacté, les gestes préventifs ne suffisent plus...
Je me mets donc en position latérale de sécurité !



Si je ne l'ai pas encore fait, je prends impérativement contact avec un-e représentant-e du personnel SUD. Avec elle/lui j'évalue la nécessité d'effectuer **une déclaration de danger grave et imminent**.

Si mon état de santé est clairement mis en péril, pour me protéger il sera peut-être nécessaire de me retirer de mon poste de travail... j'exerce donc **un droit de retrait**. Une enquête administrative doit être diligentée, SUD sera obligatoirement associé. Je serai accompagnée dans toutes les étapes.

Si mon/ma chef-fe m'agresse au point que je ne puisse plus poursuivre mes missions. Je rentre chez moi en me faisant raccompagner. Je me rends chez mon médecin. Que mon médecin me prescrive un arrêt de travail ou pas : Je déclare un accident imputable au service (SUD m'aidera dans la démarche).

Si mon état de santé s'est dégradé et si je suis malade, c'est bien à cause du boulot !!!

ATTENTION, je suis tenu d'effectuer ma déclaration d'accident de service dans les 15 jours ! En cas d'arrêt de travail mon certificat médical doit parvenir dans les 48h à la DRH. *Je suis CDD, je transmets mon arrêt de travail dans le même temps à l'employeur et à la Sécu.* Le respect des délais est impératif pour faire reconnaître la responsabilité de l'employeur

Malgré les alertes et signalements remontés à l'administration, faisant état des agissements violents et maltraitants de mon/ma chef-fe... pas de changement !

le défibrillateur

Et oui, cela reviendrait pour l'employeur, à reconnaître que le système mis en place dans la collectivité favorise les agissements et dérives autoritaires et harcelantes.

Plus que jamais, la force du collectif s'impose afin de mettre un terme à la maltraitance.

Avec les collègues, ont sort le défibrillateur pour créer un électrochoc et contraindre l'administration à réagir.

Dans ce cas, nous faisons appel à SUD pour nous permettre de nous réunir (sur du temps syndical) pour échanger et décider ensemble de la stratégie à mettre en place pour faire cesser l'insupportable !

Une palette d'outils existe... Notamment le droit de grève, c'est à dire la cessation totale du travail.



SUD CT Saint-Herblain

2 rue de l'hôtel de Ville - 44800 Saint-Herblain

tel : 02 28 25 21 73 - mël : sudct.saintherblain@gmail.com

sudctsaintherblain.fr

